

FICHE DE SAISINE

Commission départementale de conciliation des Pyrénées-Orientales

DEMANDEUR (cocher la case correspondante)

LOCATAIRE BAILLEUR MANDATAIRE ⁽¹⁾

NOM Prénom (ou raison sociale)*

Adresse personnelle*

Téléphone* Mail*

PARTIE ADVERSE (cocher la case correspondante)

LOCATAIRE BAILLEUR MANDATAIRE ⁽¹⁾

NOM Prénom (ou raison sociale)*

Adresse personnelle*

Téléphone* Mail*

LOGEMENT CONCERNÉ PAR LE DIFFÉREND

Adresse du litige*

Date d'entrée* Date de sortie (le cas échéant)

Type de location : Vide Meublé

OBJET DE LA DEMANDE (cocher la case correspondante)

Congé (préavis) Réparations Réactualisation du loyer

État des lieux Non décence Révision du loyer

Dépôt de garantie (caution) Charges locatives Difficultés de nature collective

CHIFFRAGE DÉTAILLÉ DU LITIGE

| Sommes réclamées | Montant | Sommes versées | Montant |
|------------------------------------|----------------------|----------------------------------|----------------------|
| Travaux de réparation | <input type="text"/> | Dépôt de garantie | <input type="text"/> |
| Charges dues (ordures ménagères..) | <input type="text"/> | Avances sur charges | <input type="text"/> |
| Autre montant réclamé (à préciser) | <input type="text"/> | Autre montant versé (à préciser) | <input type="text"/> |
| Total réclamé (a) | <input type="text"/> | Total versé (b) | <input type="text"/> |
| Solde (a-b) | | <input type="text"/> | |

⁽¹⁾ Si vous êtes mandataire, fournir le mandat précisant l'identité et les coordonnées de la personne représentée

**DÉCRIVEZ DE MANIÈRE CONCISE LE DIFFÉREND QUE VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE
À LA COMMISSION DE CONCILIATION DES LITIGES LOCATIFS**

Date*

Signature*

() champs obligatoires*

**Formulaire à transmettre en recommandé avec avis de réception ou par mail
au secrétariat de la commission départementale de conciliation**

accompagné des pièces justificatives (listées à la page suivante)

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR (copies lisibles)

Obligatoirement pour toute demande :

- Fiche de saisine complétée
- Copie bail initial
- État des lieux d'entrée
- Copie des échanges avec la partie adverse

En cas de non décence :

- Photos et/ou constats
- Pour les titulaires de l'allocation logement, courrier de la CAF transmis au bailleur (obligation de mise en conformité du logement)

En cas de non restitution du dépôt de garantie :

- État des lieux de sortie
- Solde de tout compte

En cas de réparations à la charge du locataire :

Devis ou factures des travaux

Et tout autre document que vous jugerez utile :

- Copie de l'inventaire du mobilier et de ses équipements (si logement meublé)
- Décompte de charges, régularisations, justificatifs...

**Si vous n'êtes pas en possession d'un des documents demandés,
merci de bien vouloir l'indiquer dans le descriptif du litige**

SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE CONCILIATION



ddtm-cdc@pyrenees-orientales.gouv.fr



Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Commission Départementale de Conciliation
2 rue Jean Richepin – BP 50909
66020 PERPIGNAN CEDEX



07.85.72.25.15 (lundi et mardi de 14h00 à 16h00)